

Objectifs

1. Comprendre le rôle de référent harcèlement et ses missions
2. Identifier et reconnaître les différentes formes de harcèlement moral et sexuel
3. Connaître les mesures et actions à mettre en place

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

1 jour soit 7 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)

Inter : 590 € nets / jour / personne

Inter Visio : 490 € nets / jour / personne

Financement

Financement par le CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.

Invitation envoyée au préalable à chaque participant.

Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Les harcèlements moral et sexuel et les agissements sexistes au travail

De quoi parle t-on ?

Les harcèlements sexuel et moral et les agissements sexistes au travail

Enjeux

Signaux faibles et d'alerte

Le harcèlement sexuel au travail : qui doit faire quoi ?

Réagir à une situation de harcèlement